



TRESOR
de la
CATHEDRALE
de
VANNES

INTRODUCTION

Un Trésor est le rassemblement d'œuvres d'art sacré, le plus souvent affectées au culte et encore en service, qui sont disposées en un lieu sûr et agréable et présentées au public pour son enseignement et sa délectation.

Il existe deux sortes de Trésors : les Trésors des Cathédrales ou Trésors d'Etat, et ceux qui se trouvent dans des églises, chapelles ou monastères.

Le Morbihan possédait déjà le Trésor de Saint-Gildas-de-Rhuys et celui de Saint-Servant-sur-Oust, tous deux aménagés par les soins du Service des Monuments Historiques. Mais il n'avait pas de Trésor dans sa cathédrale, comme par exemple Sens, Paris, Bordeaux ou Lyon. Cette lacune a été comblée en 1960 et le Trésor de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes inauguré le 28 Juin, dans l'ancienne salle capitulaire du XVIII^e siècle, lorsque furent terminés les travaux effectués sous la direction de M. René Lisch, architecte en chef des Monuments Historiques.

Certes au départ ce Trésor n'avait à offrir qu'une douzaine de pièces alors que le Trésor d'Angers inauguré l'année suivante en compte plus de cent. Mais parmi ces pièces se trouve un coffret peint de l'époque de Philippe-Auguste qui est une œuvre unique digne des plus grands musées. D'autre part, grâce au zèle des Directeurs des Services d'archives et conservateurs des Antiquités et objets d'art du Morbihan, le nombre de ces pièces, qui n'était que de deux avant 1947, s'accroît chaque année par la découverte, le don et aussi le dépôt.

En effet, un Trésor, comme jadis une cathédrale, est un « lieu d'asile » et la loi du 31 décembre 1913 nous autorise

à y déposer provisoirement, sans en changer la propriété, tous les objets classés qui seraient en danger dans le voisinage. C'est ainsi que la croix-reliquaire de Béganne, à la suite d'heureux accords, a pu y prendre place après restauration.

De plus, dans un tel Trésor (comme dans celui de Carcassonne créé en 1961 avec M. le Chanoine Sarraute), une exposition, organisée durant la saison d'été vient compléter la présentation permanente des pièces et en faire connaître d'autres qui sont isolées dans le diocèse et sont à cette occasion nettoyées, voire remises en état et toujours étudiées à fond. On ne saurait trop souligner le succès croissant de ces manifestations, qui confirme l'utilité, mieux la nécessité d'avoir un Trésor auprès de chaque cathédrale de France.

Il convient de remercier de leur accueil et de leur appui Son Excellence Mgr l'Evêque de Vannes et son Chapitre, ainsi que les personnalités de la ville et du département.

Pierre-Marie AUZAS
Inspecteur principal
des Monuments Historiques.

HISTORIQUE

Au XVIII^e siècle, pendant la reconstruction du chœur de la Cathédrale, la sacristie et la salle capitulaire se trouvèrent détruites : vers 1782, elles furent réédifiées l'une au-dessus de l'autre, en remployant le mur d'une chapelle rayonnante de l'ancien chœur roman.

Par un escalier à vis, ménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie, on accède à la salle capitulaire. Une belle porte, artistement verrouillée, ouvre sur un vestibule où apparaît un contrefort du déambulatoire.

La salle proprement dite, mesurant 6 mètres de côté, est percée d'une porte et de quatre fenêtres ; les murs sont entièrement recouverts de boiseries de style Louis XV ; des rayonnages de bibliothèque garnissent deux côtés tandis qu'un troisième est réservé à des placards : sur le quatrième, s'inscrivent, entre des rayonnages, la porte d'entrée, ainsi qu'un encadrement qui a été muni d'une glace.

Ce bel ensemble était en triste état d'abandon, lorsque la Direction générale de l'Architecture décida de lui rendre sa splendeur passée : la plupart des poutres supportant le plancher étaient pourries : quant aux boiseries, il fallut les démonter, les nettoyer et compléter quelques moulures qui se trouvaient manquantes.

En même temps, sur l'initiative de M. AUZAS, Inspecteur principal des Monuments Historiques, un coffre-fort fut installé à l'intérieur d'un des placards. C'est là qu'apparaît, sur un fonds de velours vert, derrière une glace protectrice, le trésor de la Cathédrale.

Quant aux rayonnages, ils portent des livres de théologie et de droit canon du XVII^e et du XVIII^e siècles, les uns

provenant de la bibliothèque du Chapitre, les autres aimablement prêtés par la bibliothèque de la ville.

Trois vitrines et trois placards ont été aménagés pour des expositions temporaires.

Celles-ci sont organisées chaque année, depuis 1960, pendant la période estivale. Elles ont d'abord été consacrées uniquement à l'orfèvrerie ; les thèmes choisis évoquèrent les grandes périodes de l'Art ou mirent en évidence les types de production locale.

Depuis quelques années sont apparus, en adjonction à l'orfèvrerie, des ivoires, des statues de petites dimensions, soit en bois, soit en faïence et en porcelaine.

Cet ensemble de qualité est fréquenté de plus en plus par les touristes visitant la cathédrale.

C'est une satisfaction pour le Service des Monuments Historiques qui a assumé la dépense d'aménagement et qui s'est assuré le concours d'étudiants pour faire apprécier la valeur esthétique ou archéologique des collections présentées.

N° 1. — COFFRET DE MARIAGE

**Bois recouvert de parchemin peint,
époque de Philippe-Auguste (1180-1223).**

H. 0,210. Long. 0,510. Larg. 0,243. Bordure peinte : 0,030.

DESCRIPTION. — Le coffret est fait de planchettes de chêne sur lesquelles ont été tendues et collées des pièces de parchemin peintes. Le couvercle était fixé par des ferrures qui ont disparu, ainsi que la poignée qui se trouvait au milieu et une serrure sur la face antérieure. Les quatre pieds, probablement en bois, n'existent plus.

Ses cinq panneaux évoquent des scènes de la vie seigneuriale au Moyen âge : sur la face postérieure, un clerc, qui a dans la main gauche une aumônière, semble tenir de la droite la main d'une dame, et un cheval sellé paraît attendre au pied d'un arbre le retour du clerc.

Sur la face antérieure, un valet porteur d'un faucon est debout près d'une tente conique, ainsi qu'une dame qui désigne, semble-t-il, de sa main droite levée le cavalier couronné comme elle, un roi sans doute, qui arrive à gauche et tient un faucon.

Sur le couvercle, une dame à la fenêtre d'une tour crénelée, présente un écu à un cavalier qui va monter à cheval, tandis que deux cavaliers (légèrement mutilés) semblent galoper dans la direction de la tour.

Partout les plaisirs de la paix paraissent alterner avec les jeux de la guerre et, sur les deux petits côtés, cette opposition est nettement marquée : une dame sur l'un écoute un ménestrel et sur l'autre deux soldats casqués se font face, portant épée et bouclier.

HISTORIQUE. — On sait que l'évêque Guéthénoc (1177-1227) utilisa une châsse d'argent doré pour y déposer des reliques, les *Corpora Sanctorum*, et qu'à l'intérieur de la châsse fut inventorié au XVII^e siècle le coffret peint contenant les reliques. Il devait seul subsister. En 1694, il est décrit comme « une petite boîte de bois peinte à la chinoise ».

L'auteur de ce coffret semble avoir été influencé par la technique de l'émail limousin. On notera la bordure qui entoure les panneaux et se compose de rectangles alternés décorés d'un treillis jaune sur fond brun, de tiges croisées et de têtes de clous rondes, le tout blanc sur fond vert. La façon de cerner de blanc les croupes des chevaux rappelle aussi l'art du champlevé, comme la façon de traiter les arbres, la tente, la tour et certaines parties des vêtements des personnages.

Faut-il aller plus loin et rappeler que l'influence limousine a été forte au-delà des Pyrénées et se retrouve dans certains retables et devant d'autel en bois peint de Catalogne ? Les avis à vrai dire restent partagés sur l'origine de ce coffret de toutes façons exceptionnel.

Bibliographie : Abbé CHAUFFIER, *Essai sur un coffret du XII^e siècle appartenant à la Cathédrale de Vannes*, dans *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan*, Vannes, 1874, p. 95-122, 2 pl. et *Mém. de l'Assoc. bretonne*, 1874, p. 33-82. — Chanoine J. M. LE MENÉ, *Note sur un coffret du XII^e siècle appartenant à la Cathédrale de Vannes*, dans *Congrès archéologique de Vannes*, 1881, p. 248-252. — R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 160-164. — P. M. AUZAS, *Le coffret peint du Trésor de la Cathédrale de Vannes* dans *Bull. de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1960, p. 65-68 et pl. III, et aussi *La découverte d'un étonnant coffret de mariage*, dans *Connaissance des arts*, mai 1960, p. 74-79.

Classement parmi les Monuments historiques : 25 février 1899.

N^o 2. — CROIX-RELIQUAIRE

Double traverse, or et vermeil, XII^e siècle

H. 0.190 — Larg. 0.070.

Mise en dépôt par la commune et la paroisse de Béganne en 1947.

DESCRIPTION. — L'objet se compose de deux parties :

1) Croix en or, dont la face, munie d'une charnière, peut se soulever. Sur le couvercle, 5 cabochons roses et 14 perles subsistent. A la hauteur de la grande traverse sont percés 5 trous et, à la hauteur de la petite traverse, se découpe une croix pattée.

2) A l'intérieur de cette croix se trouve une autre croix en argent vermeillé, sur âme de bois, renfermant la relique.

Bibliographie : J. LE MENÉ, *Histoire des paroisses du diocèse de Vannes*, T. I, p. 50.

Classement : 27 décembre 1947.

N^o 3. — CROSSE

Ivoire, XIII^e siècle

H. 0.195. Diamètre volute 0.120.

DESCRIPTION. — L'objet comprend la volute, le pommeau et la douille.

La volute, qui se termine par une tête de serpent, présente, en son centre, un motif ajouré qui figure un animal féroce dévorant une gazelle. Le pommeau est aplati. Cinq filets décorent la douille.

Bibliographie : J. LE MENÉ, *Volute de crosse en ivoire conservé à la Cathédrale de Vannes*, dans *Bull. de la Société polymathique du Morbihan*, 1879, p. 218-219.

Classement : 25 février 1899.

N° 4. — CROSSE

Ivoire, XIII^e siècle

Hauteur 0.115. Diam. volute 0.120.

DESCRIPTION. — Volute à double enroulement de section rectangulaire chanfreinée ; la partie terminale, qui se trouvait au centre, est brisée ainsi que les fines attaches d'ivoire qui relient les enroulements, à l'exception de la première qui a la forme d'un crochet ornementé. Le pommeau et la douille n'existent plus.

Classement : 26 avril 1961.

N° 5. — PYXIDE

Ivoire, XVI^e siècle

Haut. 0.480. Dim. 0.540.

DESCRIPTION. — La boîte, circulaire, est munie d'un couvercle plat, à rebord ; de petits ornements de cuivre agrémentent la simplicité de l'objet : bouton rond du couvercle à tête percée, agrafes de fixation, charnière et fermoir.

Classement : 25 avril 1961.

N° 6. — CALICE ET PATÈNE

Argent repoussé et vermeillé, 1671

H. 0.280. Diam. pied 0.155. Diam. patène 0.160.

DESCRIPTION. — Pied arrondi aux feuilles d'acanthos repercées ; sa décoration comporte quatre médaillons où sont représentées les effigies des évangélistes. Le nœud est décoré de 3 anges ailés debout. Sur la fausse coupe,

3 médaillons séparés par des têtes d'angelots ailés, évoquent les scènes du Portement de Croix, de la Crucifixion, de la Résurrection. Le centre de la patène est occupé par un petit motif figurant la Crucifixion ; il est entouré d'une décoration en repoussé où se voient 3 têtes d'angelots ; le rebord du marli est gravé de fines arabesques feuillues. En dévissant la coupe, on aperçoit plusieurs poinçons peu lisibles dont un X couronné sur le haut du pied, poinçon PS de l'orfèvre nantais Pierre Sévin, ainsi qu'une hermine passante avec la lettre N au-dessus. Sous le rebord de la base se distingue une inscription en partie effacée : « ... de Pitié du Croisic... par damoiselle Catherine... homme Jan, Huguelin, l'an 1671 ». Le calice a donc été fait pour l'église paroissiale du Croisic (Loire-Atlantique) ; il a ensuite appartenu au Chapitre de Vannes, ainsi qu'en témoigne une inscription du XIX^e siècle ; un chanoine l'a donné à son neveu, M. le chanoine Jéhanno, ancien recteur d'Arzon, qui l'a légué, en 1962, au trésor de la Cathédrale.

Classement : 1^{er} juillet 1959.

N° 7. — CALICE ET PATÈNE

Argent repoussé et vermeillé, XVII^e siècle

H. 0.300. Diam. pied 0.175. Diam. patène 0.182.

DESCRIPTION. — Pied arrondi portant les motifs : Jésus devant le Grand-Prêtre, le baiser de Judas, l'Agonie. Sur le nœud : 3 anges en pied tenant les instruments de la Passion. Sur la fausse coupe : 3 anges, le Portement de Croix, la Crucifixion, la Résurrection. Sur la patène : la Cène. Sous le pied, poinçons B couronné, Q couronné ;

sur la patène, poinçon Q couronné. — Ce calice est entré au trésor en 1826, ainsi qu'en témoignent l'inscription qui figure sous le pied : « *Chapitre de Vannes, 1826* », et les armoiries de Mgr Henri de Bruc, évêque de Vannes, mort cette même année.

Classement : 25 avril 1961.

N° 8. — CALICE

Argent repoussé, XVII^e siècle

H. 0.270. Dim. pied. 0.145.

DESCRIPTION. — Pied arrondi, non évidé. Nœud uni entre deux bandes cannelées. Coupe unie. Sous la base, poinçon V, deux fois répété. Inscription « *R. Pansmon* ». Le calice a dû être offert par Mgr Mayneaud de Pancemont, évêque de Vannes de 1802 à 1807, qui était originaire de Digoin (Saône-et-Loire) et qui fut curé de St-Sulpice, à Paris.

Classement : 1^{er} juillet 1959.

N° 9. — CUSTODE

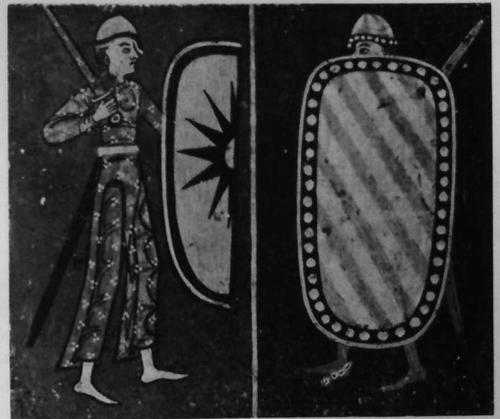
Argent ciselé, XVII^e siècle

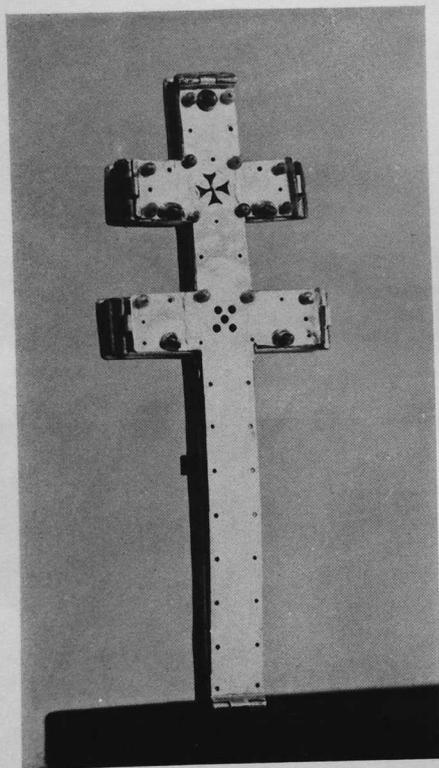
H. 0.080. Diam. pied 0.060.

DESCRIPTION. — Pied très plat, repercé et orné de feuillages. Couvercle terminé par une croix. A l'intérieur du couvercle, poinçon aux initiales I B couronnées, séparées par une hermine, qui sont celles d'un orfèvre nantais.

Classement : 14 juin 1955.







N° 10. — CALICE

Argent repoussé, 1752

H. 0.280. Diam. pied 0.145.

DESCRIPTION. — Pied arrondi. Nœud balustre à décor Louis XV. Fausse coupe ornée d'épis. Sous le pied : 1° Initiales R L séparées par une hermine, M en pointe (René-Louis Moreau, maître-orfèvre à Vannes depuis 1728) ; 2° Poinçon à l'hermine passante, surmontant une fleur de lys et une hermine héraldique (poinçon de marque de Vannes). 3° Poinçon B couronné, de la jurande de Vannes pour les années 1750-1753. Sous la base, inscription martelée mais encore lisible : « Ce calice appartient à la Congrégation des femmes qui est actuellement à Saint Salomon. 1752 ».

Classement : 1^{er} juillet 1959.

N° 11. — CIBOIRE

Argent en partie vermeillé, XVIII^e siècle

H. 0.320. Diam. pied 0.160.

DESCRIPTION. — Couvercle décoré de raisins ; fausse coupe à feuillages repercés et épis. Pied orné de raisins et épis. Sous la coupe, 4 poinçons où l'on distingue une fleur de lys couronnée, un M, et un poinçon de la marque de Vannes pour la première moitié du XVIII^e siècle.

Classement : 25 avril 1961.

N° 12. — CUSTODE

Argent repoussé, XVIII^e siècle

H. 0.117. Diam. pied 0.062.

DESCRIPTION. — Pied et rebord du couvercle garnis de cannelures. Sommet du couvercle décoré de feuillages,

terminé par une croix. Sous la base, inscription : « Prêté par Mgr Pensemon » (Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, 1802-1807).

Classement : 14 juin 1955.

N° 13. — CUSTODE

Argent, XVIII^e siècle

H. 0.065. Diam. pied 0.040.

DESCRIPTION. — Objet sans autre décoration que la petite croix du sommet. Sur le couvercle, poinçon I G, fleur de lys en chef.

HISTORIQUE. — D'après une étiquette collée sous la base, cette custode aurait appartenu à Mgr de Hercé, évêque de Dol, fusillé à Vannes en 1795.

Bibliographie : Ch. ROBERT, *Urbain de Hercé, dernier évêque et Comte de Dol*, p. 444.

N° 14. — PLAT DE QUÊTE

Argent, 1734

H. 0.025. Diam. 0.181.

DESCRIPTION. — Bordure cannelée. Sous la base, inscription : « Reçu en 1734. M. Marot, fabrique, M. Colomb, recteur de St-Salomont ». Sous la base : 1° Poinçon aux initiales I N couronnées, B en pointe, de l'orfèvre vannetais Jean-Nicolas Billet, P. I. 1731 ; 2° Poinçon de marque de Vannes à l'hermine passante, couronnée, surmontant une hermine héraldique.

Classement : 23 juillet 1962.

N° 15. — CROIX RELIQUAIRE PÉDICULÉE

Argent, 1785

H. 0.420. Largeur 0.220.

DESCRIPTION. — Bras se terminant en graines d'acanthos; à l'intersection, reliquaire ovale cannelé. Base ornée du triangle entouré de flammes et de nuées. Sur le rebord de la base, inscription : « Prêté par Monsieur Lévêque ». Sous la base, plaque où figure l'inscription : « Ici est renfermé l'authentique de la précieuse relique de la Vraie-Croix insérée le 8 mars 1784 par M. l'Abbé de Grimaudet de Coëtcanton, vicaire général de Vannes, et donnée à la paroisse St-Pierre par Messire J. Guéhéneuc, recteur de la dite paroisse ». Pieds en forme de griffes. Au revers de la croix, à l'intersection des bras, quatre poinçons à la cruche.

Classement : 23 juillet 1962.

N° 16. — DOCUMENT

Enquête de canonisation de Saint Vincent Ferrier mort à Vannes en 1419.

Audition des témoins, 21 novembre — 30 mai 1454

Document original. Reliure aux armes de Bretagne, portant le titre : « Probitatis et sanctitatis D. Vicentii, 1606 ». XV^e s. Papier, 240 feuillets. 275 × 195 millimètres.

Bibliographie : Père FAGES, *Procès de la canonisation de saint Vincent Ferrier* : Paris, Picard, Louvain, Uystpruyt, 1904.

Exposition : *Cinquième centenaire de la canonisation de saint Vincent Ferrier, 1456-1956. Expositon d'art : Au temps de saint Vincent, n° 21.*

N° 17. — MISSEL

Ce missel, incomplet, est écrit sur deux colonnes, avec de nombreuses lettrines. Le canon est placé, non pas avant Pâques, mais avant la vigile de la Pentecôte. Au folio CX, on a ajouté le nom de saint Bruno à l'oraison des saints.

XV^e siècle. Parchemin. 113 feuillets. 330 × 250 millimètres.

N° 18. — GRADUEL

Ouvrage incomplet, en écriture gothique, avec lettrines. XV^e siècle. Parchemin. 69 feuillets. 420 × 310 millimètres.

N° 19. — MISSEL

Livre incomplet, d'une belle écriture gothique, sur deux colonnes : peu de lettrines : celle du Canon a été enlevée. L'ordinaire de la messe est placé avant la vigile de Pentecôte. La dernière page porte une messe datée de 1594, mais l'écriture en est d'une autre main. L'ouvrage contient, au feuillet CLXXXVII, une oraison pour le duc et la duchesse.

XV^e - XVI^e siècles. Parchemin, 209 feuillets. 310 × 245 millimètres.

N° 20. — CAPITULAIRE - ORATIONAL

Texte incomplet. Les capitules vont jusqu'au folio XXIII, puis commencent les oraisons. Au folio IIII xx VI, v^o, on lit : « *Orate pro operario fratre vestro qui perfecit hunc librum in valle plorationis, ad calendas julias 1514* ». Lettres gothiques enluminées.

XV^e - XVI^e siècle. Parchemin. 108 feuillets. 320 × 250 millimètres.

N° 21. — FRAGMENT DE MISSEL

Écriture gothique ; quelques lettrines.

XV^e siècle. Parchemin. 4 feuillets. 330 × 250 millimètres.

N° 22. — FRAGMENT DE MISSEL

Écriture gothique ; quelques rubriques.

XV^e. Parchemin. Une moitié de feuillets. 420 × 310 millimètres.

N° 23. — FRAGMENT DE GRADUEL

Belle capitale enluminée au mot : KYRIE.

XV^e siècle. Parchemin. Une moitié de feuillet. 520 × 310 millimètres.

Bibliographie : J. BLAREZ. *Quelques manuscrits de la Chartreuse d'Auray*, dans : *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1933, p. 39-41.

SUPPLÉMENT (1^{er} Mars 1971)

N° 24. — CALICE

Vermeil, XV^e siècle

H. 0.310. Diam. pied 0.140.

Mis en dépôt par la commune et la paroisse de Larré, en 1967.

DESCRIPTION. — Pied à 7 lobes concaves, portant une croix avec figuration du Christ ; bordure perlée. Nœud à 7 boutons gravés de quatre feuilles. Coupe basse et évasée.

Sous la base, poinçons : 1° I couronné ; 2° D couronné surmonté d'un motif effacé.

Classement : 26 juillet 1949.

N° 25. — LA VIERGE ET L'ENFANT, STATUE

Pierre, XV^e siècle

H. 0.950. Larg. 0.420.

DESCRIPTION. — La Vierge est vêtue d'un long manteau doré ; elle tient sur son bras gauche l'Enfant. Sa tête est recouverte d'un bonnet noir.

Classement : 24 mai 1948.

N° 26. — BOITE AUX SAINTES HUILES
ET TROIS AMPOULES

Etain, 1605

H. 0.105. Long. 0.165. Larg. 0.065.

Ampoules. H. 0.050. Diam. 0.042.

Mis en dépôt par la commune et la paroisse de Gourhel, en 1955.

DESCRIPTION. — Couvercle arrondi. Sur le devant de la boîte se lit l'inscription : « M. Anthoine Joubelot, recteur de Loyat ». Gourhel était une trêve de Loyat.

Deux des ampoules, sans couvercle, ont un rebord plat avec inscription : « Oleum Chrisma » et « Oleum sanctum ». La troisième, plus récente, est munie d'un couvercle vissant.

N° 27. — PLAQUE DE FONDATION

Cuivre, 1683

H. 0.470. Larg. 0.360.

Provient de la chapelle de l'ancien Hôpital général, à Vannes.

DESCRIPTION. — La plaque, arrondie à la partie supérieure et divisée en trois lobes à la partie inférieure, porte l'inscription : « M. A. (entrelacés). A la plus grande gloire de Dieu. Le vingt et troisième de novembre de l'année mil six cent quatre vingt trois, damoiselle Jeanne Couvrant, veufve de Charles Le Quenderf, vivant sieur de Langle, notaire et procureur au présidial de cette ville de Vennes, depuis remariée à Maurice de Baubillie, sieur de Compostal, a fondé dans la chapelle de cet hôpital général une messe basse à dire tous les jours et à perpétuité pour le repos de l'âme de ses parents fidèles trépassés et pour le salut des vivants.

Priez Dieu pour elle.

Du Longpré à Villedieu me fecit ».

Au pied de la plaque, armoiries des Couvrant : d'argent au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sable.

N° 28. — CALICE

Vermeil, milieu du XVII^e siècle

H. 0.255. Diam. base 0.145.

Don de M. Philippe Meyer.

DESCRIPTION. — Pied à palmettes repercées ; sur le dessus, croix gravée. Nœud uni à deux bandes d'oves et de feuilles de culot. Collerette et piédouche godronnés. Fausse coupe de petite dimension à feuilles d'acanthé.

Sous le pied, deux poinçons : 1^o Initiales C D séparée par un différent, surmontées par une fleur de lys accompagnée de 2 grains de remède ; 2^o B couronné.

N° 29. — COUPE DE BAPTÊME

Argent, XVII^e siècle

Diamètre 0.095.

Mise en dépôt par la commune et la paroisse de Nivillac, en 1966.

DESCRIPTION. — Coupe ronde avec patte d'appréhension. L'objet est, en réalité, un tête-vin.

Sous la base, poinçons : 1^o Initiales I B séparées par un différent, avec point sous l'I, couronne en chef ; 2^o I couronné.

Classement : 25 janvier 1963.

N° 30. — AUMONIERE

Velours brodé, XVII^e siècle

H. 0.145. Diam. du fond 0.062.

Don de M. et Mme de Prunelé.

DESCRIPTION. — Velours beige avec décoration de fleurs de lys et de fleurettes brodées de fils d'or et d'argent ; lacets verts assurant la fermeture de la bourse.

N° 31. — CHAPE ET GARNITURE DE DAIS

Broché et tissu de soie, XVII^e et XVIII^e siècles

Chape H. 1.260. Larg. 2.700.

Fond du dais. Long. 1.260. Larg. 0.960.

Bordure du dais. Long. 1.15. Larg. 0.147.

Don de Mlle de Prunelé.

DESCRIPTION. — La chape est faite de broché lie-de-vin et de tissu de soie brodé. Le dais comprend un fond et une bordure à frange d'or.

N° 32. — PORTRAIT DE Mgr de JUMILHAC

ÉVÊQUE DE VANNES (1742-1746)

Toile peinte et cadre, XVIII^e siècle

H. 0.87. Larg. 0.74.

Mis en dépôt en 1965 par le Musée de Vannes.

DESCRIPTION. — Le prélat, encore jeune, est drapé dans l'hermine de sa cape. Un ruban bleu où pendait jadis sa croix d'évêque, a été remplacé par la cravate du Saint-Esprit.

Bibliographie : J. BLAREZ, *Portraits des évêques de Vannes*, dans : *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1931, p. 115-135.

N° 33. — LAMPE DE SANCTUAIRE

Argent, 1766-1767

H. 0.200. Diam. 0.240.

Mise en dépôt par la commune et la paroisse de Saint-Gravé, en 1965.

DESCRIPTION. — La lampe, munie à sa base d'un anneau, est décorée de trois cartouches de style Louis XV ; elle est soutenue par trois chaînes qui partent de la rondelle d'attache ; un anneau sert à maintenir l'écartement des chaînes.

Sous la base, poinçons : 1^o E couronné, deux points de chaque côté (poinçon de la jurande de Vannes pour 1766-1767) ; 2^o Hermine passante surmontant une fleur de lys et une hermine héraldique, couronne en chef (marque de Vannes).

Classement : 2 avril 1961.

N^o 34. — CIBOIRE

Ebène, ivoire et nacre, 1795

H.o. 260. Diam. o. 140.

Mis en dépôt par la commune et la paroisse de Port-Louis, en 1969.

DESCRIPTION. — La bordure de la base est décorée d'incrustations en diagonale d'ivoire ; même ornementation sur le nœud qui est en outre rehaussé de pastilles nacrées ; en haut de la coupe, entrelacs de nacre ; au sommet du couvercle, croix nacrée. Sous la base, inscription : « *Fecit Maurice Martin, natif de Paris, Lorient, Le 6 fructidor An III* ».

Classement : 25 avril 1961.

N^o 35. — COQUILLE DE BAPTÊME

Argent, XVIII^e siècle

Long. o. 110. Prof. o. 115.

Provient du presbytère de Lanouée.

DESCRIPTION. — Coquille à côtes avec une anse décorée d'une tête de femme.

N^o 36. — TABLEAU-RELIQUAIRE

Bois doré et carton XVIII^e siècle

Don de M. et Mme de Prunelé.

DESCRIPTION. — Cadre en bois et tableau fait de guirlandes de carton doré qui entourent une statuette de saint Jean-Baptiste accompagnée de l'Agneau, sur un fond de coquillages. Sous la statuette, morceau de cire avec l'inscription : « *Pain sacré* ».

N^o 37. — NAVETTE

Argent, XIX^e siècle

Long. o. 620. Larg. o. 090.

Don de M. Philippe Meyer.

DESCRIPTION. — Panse à côtes. Couvercle à charnière se soulevant d'un seul côté, orné d'une fleur, d'une palme et d'un cartouche. Sur le couvercle, poinçons : 1^o Tête de Cérès (poinçon de grosse garantie affecté au bureau de Paris de 1819 à 1830) ; 2^o Tête d'homme tournée à droite. Sous la base, poinçon losangique illisible.

N° 36. — TABLEAU-RELIQUAIRE

Bois doré et carton XVII^e siècle

Don de M. et Mme de Farnèse.

Description. — Cadre en bois et tableau fait de
quatre-vingt-deux médaillons qui entourent une statue de
saint Jean-Baptiste accompagnée de l'Agneau sur un fond
de copallages. Sous la statue, message de saint Jean
l'inscription : « Poin de la Vierge »

N° 37. — NAVETTE

Argent, XIX^e siècle

Long. 0,020. Largeur 0,010.

Don de M. Philippe Meyer.

Description. — Poin à deux. Convexe à l'intérieur
se soulevant d'un seul côté, orné d'une ligne d'une palme
et d'un cartouche. Sur le couvercle, poin : « Poin
de Céz (poin de gros grain affecté au poin de
Paris de 1810 à 1830) ; et l'écrit le poin de la Vierge à droite.
Sous la base, poin de la Vierge visible.

